



Vaccins

La vaccination est le moyen le plus efficace de se protéger contre les maladies graves.

Les vaccins sont les moyens les plus efficaces de se protéger contre certaines infections graves.

Grâce à la vaccination, la variole a disparu alors que d'autres, comme la poliomyélite, sont devenues très rares. C'est pour continuer à se protéger contre ces maladies qu'il est important de se faire vacciner.

Plusieurs millions de personnes sont vaccinées chaque année en France. D'autres maladies pour lesquelles il existe un vaccin, comme la rougeole, existent toujours.

Certains vaccins ont été rendus obligatoires pour stopper de graves et importantes épidémies du XXème siècle. La loi oblige donc que les trois vaccins suivants soient faits:

- Vaccins contre la diphtérie et le tétanos dont la primo vaccination et le 1er rappel avant 18 mois sont obligatoires.
- Vaccin contre la poliomyélite dont la primo vaccination et les rappels jusqu'à 13 ans sont obligatoires.

Où se faire vacciner ?

Chez son médecin généraliste

Il vous fera une prescription pour acheter le vaccin en pharmacie. Vous pouvez demander au médecin que le vaccin soit administré par une infirmière et il le précisera sur l'ordonnance.

Les PMI accueillent les enfants de **0 à 6 ans**.

Les parents bénéficient de consultations de suivi de la santé de leurs enfants de moins de 6 ans. Ce suivi permet de s'assurer du bon développement de l'enfant, de dépister les handicaps sensori-moteurs et de mettre à jour les vaccinations. Les consultations de PMI sont l'occasion pour les parents d'aborder avec des professionnels les questions qu'ils se posent au sujet de la vie quotidienne de l'enfant : alimentation, hygiène, sommeil, apprentissages, éveil, etc. Des visites à domicile peuvent également être proposées par une puéricultrice auprès des familles qui le nécessitent.

PMI Saint Claude

26 rue Saint-Claude - Livry-Gargan - Tél.01 43 32 59 07

PMI Sully

93, avenue de Sully - Livry-Gargan - Tél. 01 43 32 60 97

Pour plus d'informations sur les PMI, veuillez vous rendre sur le site du département de Seine St Denis : <https://www.seine-saint-denis.fr/PMI.html> ↗

Le Centre médico-social au 36 rue Saint-Claude à Livry-Gargan, vous accueille tous les mercredis pour des Séances de vaccinations légales et gratuites de 13h30 à 14h30.

Se présenter sans rendez-vous avec le carnet de santé ou le carnet de vaccinations et la carte vitale. À partir de 6 ans.

Pour tous renseignements et rendez-vous, contactez le CMS au 01 43 30 00 30

ALLER PLUS LOIN

SUR INTERNET

- Renseignements sur la vaccination



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3, PL. FRANÇOIS-MITTERRAND - B.P. 56 - 93891
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43